

*Opus. 2^e de la Société de Commerce de Marseille
9^e Boulevard N. N. 100*

Paris, { 1^{er} Vendémiaire an 9.
23 Septembre 1800.

ENSUITE de la Circulaire d'autre part, nous avons l'honneur de vous faire part de la Société que nous avons contractée sous la Raison de CACCIA et BLOMMAERT, qui est chargée de la liquidation de celle de CACCIA PÈRE, FILS et BLOMMAERT.

Nous continuerons les mêmes branches de Commerce que celles exercées par l'ancienne Société, et comptons sur votre amitié avec d'autant plus de confiance, qu'étant seuls et uniques héritiers du C^m. CACCIA père, les fonds de l'ancienne Société, se trouvent, par arrangement de famille, être ceux de la nouvelle.

Veillez prendre note de nos deux signatures ci-après, pour n'ajouter foi qu'à elles seules.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Signature de v. t. h. s.

Maximilien Blommaert.

Signature de v. t. h. s.

Jacques-Gabriel Caccia.

Handwritten notes and signatures on the left page, including a circular stamp and several lines of cursive text.